

OFFRE D'EMPLOI

SERVICE DES
RESSOURCES
HUMAINES

« La différence,
on la fait
ensemble »

CONCOURS P-17-19-20

AGENTE OU AGENT DE CORRECTION DU LANGAGE ET DE L'AUDITION

LIEU DE TRAVAIL

Service des ressources éducatives

HEURES DE TRAVAIL

35 heures par semaine

STATUT

Remplacement pour l'année scolaire 2019-2020

Avec possibilité de prolongation

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

La direction du Service des ressources éducatives

SALAIRE

Selon convention collective personnel professionnel

ENTRÉE EN FONCTION

Le 30 septembre 2019

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'agente ou agent de correction du langage et de l'audition comporte plus spécifiquement la mise en œuvre du plan de traitement d'intervention déterminé par une ou un orthophoniste ou audiologiste, dans un but de prévention, dépistage, réadaptation ou rééducation des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des troubles de l'audition, du langage, de la parole ou de la voix.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

L'agente ou l'agent de correction du langage et de l'audition participe à la mise en application du service d'orthophonie ou d'audiologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il contribue à la planification, la réalisation ou la supervision des activités en vue de prévenir l'apparition de problèmes de communication ou de dépister les difficultés de communication, en complémentarité avec les autres intervenantes ou intervenants impliqués.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, le plan de traitement et d'intervention en orthophonie ou en audiologie; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation, la coordination des interventions et l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il intervient auprès d'une classe ou d'un groupe d'élèves présentant des difficultés communes ou auprès d'élèves présentant des problématiques particulières afin de faciliter leurs apprentissages et leur insertion sociale.

*Située dans les
Hautes-Laurentides,
la Commission scolaire
Pierre-Neveu offre un
milieu de travail à l'affût des
pratiques reconnues dans un
environnement près de la nature.
Notre organisation offre des
services à environ
42200 élèves dans ses
établissements. Ils sont répartis au
sein de vingt-et-une écoles
primaires, une école primaire-
secondaire, une école secondaire,
un centre de formation
professionnelle et un centre
d'éducation des adultes.*

OFFRE D'EMPLOI

SERVICE DES
RESSOURCES
HUMAINES

« La différence,
on la fait
ensemble »

Elle ou il conseille et soutient l'enseignante ou l'enseignant et lui explique la nature des difficultés de communication de l'élève de façon à ce qu'elle ou il puisse adapter son enseignement et le matériel éducatif utilisé; elle ou il l'informe de l'impact de ces difficultés sur les apprentissages et l'adaptation sociale de l'élève ou du groupe; elle ou il voit à l'élaboration et l'adaptation de matériel éducatif existant; elle ou il contribue au choix de moyens d'aide à la communication orale.

Elle ou il soutient et outille les membres de la famille et les autres intervenantes et intervenants scolaires; elle ou il fournit les conseils pertinents en vue de développer chez ces derniers des attitudes et des habiletés favorisant le développement de la communication de l'élève; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation, d'information et de sensibilisation concernant les difficultés de communication.

Elle ou il établit et maintient une collaboration et des liens avec les organismes partenaires; elle ou il communique avec les autres intervenantes et intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'évolution de situation et fait des recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal dans un champ de spécialisation approprié, notamment :

- orthophonie;
- audiologie;
- autre discipline connexe.

SEULES LES PERSONNES RETENUES SERONT CONTACTÉES.

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

Veuillez prendre note que tous les concours affichés sont disponibles sur le site internet de la commission scolaire.

Vous désirez vivre une expérience collaborative au sein d'une équipe dynamique?

Si ce défi vous intéresse, acheminer votre curriculum vitae, au plus tard le

12 SEPTEMBRE 2019 À 16 HEURES par courrier électronique :

ressources.humaines@cspn.qc.ca